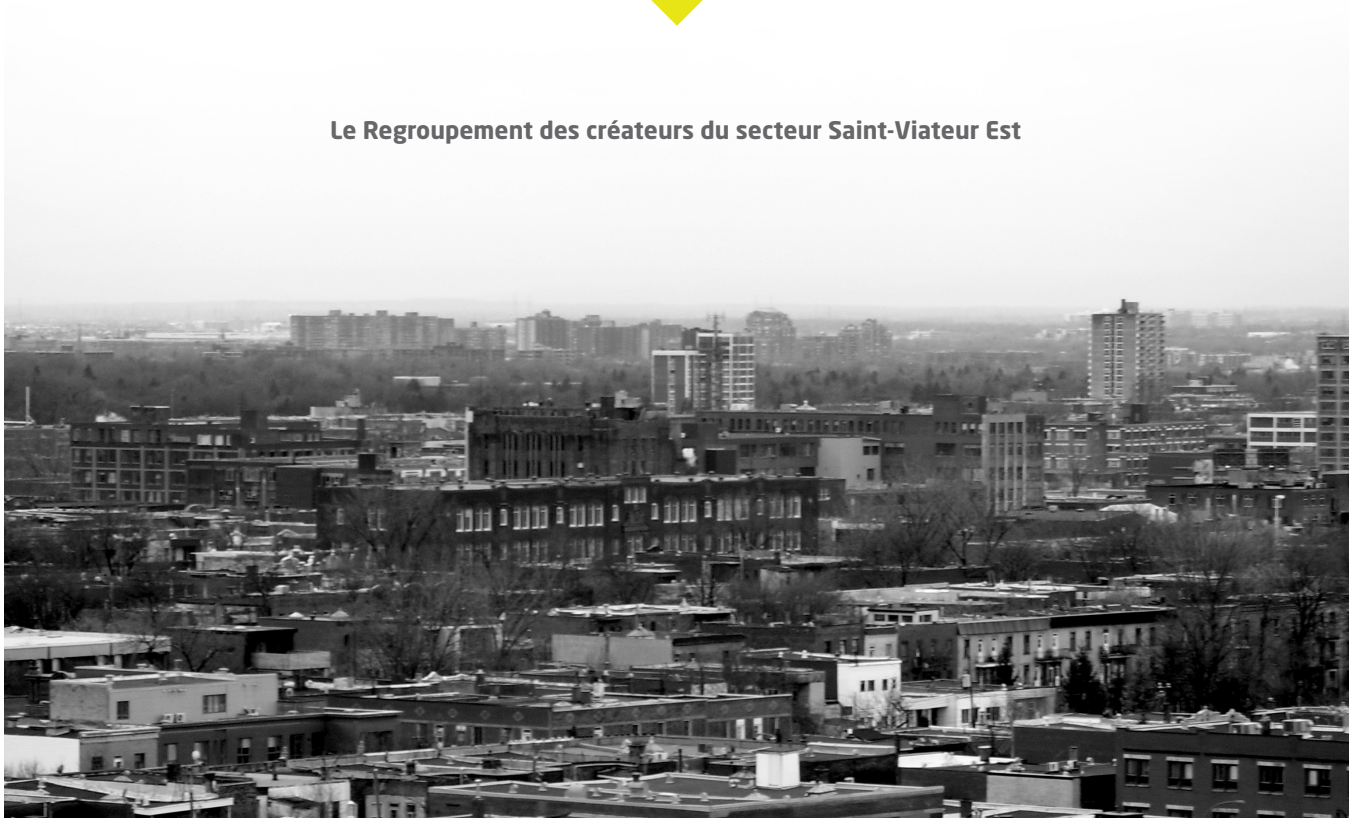




Le Regroupement des créateurs du secteur Saint-Viateur Est



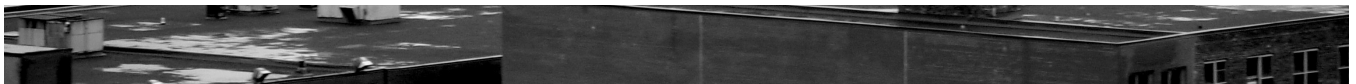
regroupementpi2@gmail.com



www.facebook.com/PiedCarreMtl



<http://twitter.com/#!/regroupementpi2>





DOSSIER de PRESSE

JOURNAUX / NEWSPAPERS

The Gazette, Marian Scott : *Mile End takes bold action to protect artists: Zoning law aims to limit real-estate speculation* (6 mars 2012).

Le Devoir, Frédérique Doyon : *Premiers pas pour protéger les ateliers d'artistes du Mile-End* (6 mars 2012).

Journal de Montréal, Émilie Dubreuil : *Artistes en péril : L'arrondissement légifère pour les protéger* (6 mars 2012).

Journal Métro, Émilie Clavel : *Le Mile-End veut garder ses artistes* (6 mars 2012).

24 heures, Matthieu Payen : *L'urbanisme au secours des artistes du Mile End* (6 mars 2012).

La Presse, Stéphanie Vallet : *Les artistes du Mile-End crient à l'aide* (25 octobre 2011).

Le Devoir, Isabelle Paré : *Le plus peuplé quartier d'artistes au Canada sous la pression des spéculateurs* (25 octobre 2011).

24 heures, Emmanuel Delacour : *Mile-End : Loyers trop chers pour les artistes* (28 octobre 2011).

La Presse - Affaires (page couverture), Maxime Bergeron : *Artistes contre entreprises ? Le Mile-End à un tournant* (15 octobre 2011).

Le Plateau, Daphné Angiolini : *L'art en péril* (12 octobre 2011).

Le Devoir, Catherine Lalonde : *Ateliers d'artistes : une initiative pour contrer l'éternel déménagement* (8 août 2011).

Hour, Anna Phelan : *Pied Carré - The Spaces Between Us* (7 juillet 2011).

RADIO + TÉLÉVISION

Radio-Canada - Bande à part, Ariane Gruet-Pelchat : *La spéculation immobilière et les créateurs du Mile End* (28 novembre 2011).

CIBL 101.5 FM, Anne-Marie Lachance : *Les artistes du Mile End auront-ils les moyens de résistance à la gentrification* (25 octobre 2011).

Public Radio International (PRI) et British Broadcasting Corporation (BBC) - The World, Julia Scott : *Artist Community on the Saint Lawrence* (22 août 2011).

Radio-Canada, Émilie Dubreuil : *Téléreportage sur le Mile End et les artistes* (21 mai 2011).



Plus de 430 000 pieds carrés du secteur St-Viateur Est sont partagés par 800 artistes, artisans et travailleurs culturels.

Ces espaces de création nourrissent la vitalité culturelle montréalaise.

MANDAT

Pied Carré (Pi²), le Regroupement des créateurs du secteur Saint-Viateur Est, est un organisme à but non lucratif rassemblant créateurs et créatrices (artistes, designers, musiciens, artisans ou représentants d'ateliers collectifs, de petites entreprises et d'organismes du secteur créatif) du secteur Saint-Viateur Est de Montréal, un des quartiers représentant la plus forte concentration d'artistes et de travailleurs culturels au Canada. Avec le rapide embourgeoisement du quartier, la présence créative devient de plus en plus précaire. Ceci aura un effet destructeur sur la vocation créative, la diffusion artistique et la vitalité culturelle de Montréal, du Québec, voire même du Canada.

Notre mandat est de :

- Maintenir, préserver et bonifier les espaces de création.
- Placer les organismes culturels, les créateurs et les citoyens au cœur de l'évolution du quartier.
- Participer à la protection et à l'élaboration d'un quartier phare, un quartier laboratoire où la création est à l'honneur afin de préserver l'art et l'imagination comme valeurs fondamentales de notre société.

HISTORIQUE + PARTENARIATS

Au printemps 2009, le Comité des citoyens du Mile End a organisé une grande démarche citoyenne afin faire participer les résidents du Mile End au futur développement de leur quartier (un des secteurs visés par le projet de requalification Montréal 2025 : Imaginer > Réaliser). De cette mobilisation citoyenne, des groupes de travail se sont formés, dont Pied Carré, le Regroupement des créateurs du secteur Saint-Viateur Est.

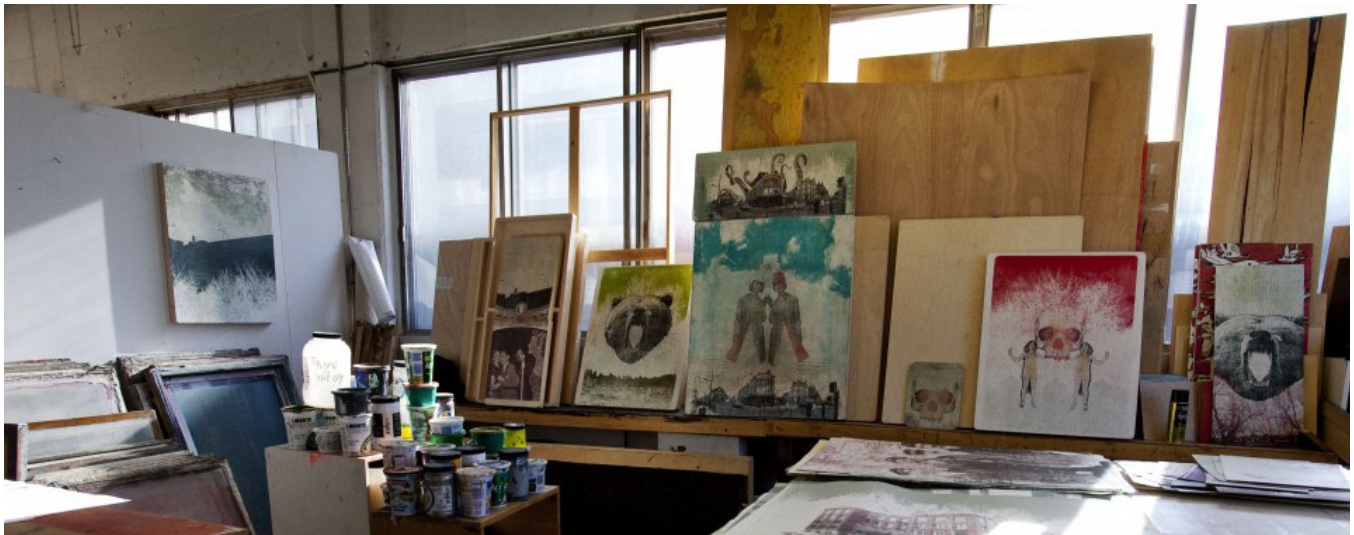
Aujourd'hui, Pied Carré représente une centaine de membres (organismes culturels, collectifs d'ateliers, petites entreprises créatives et individus) qui partagent des espaces de travail dans le secteur St-Viateur Est.

Pied Carré travaille en collaboration avec la CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal, le Comité des citoyens du Mile End et le Comité de revitalisation du secteur Saint-Viateur Est.

CONTEXTE : naissance d'un incubateur culturel

La migration urbaine des artistes

L'évolution de l'occupation d'ateliers d'artistes sur l'île de Montréal est éloquent : Vieux-Montréal (1970); Boulevard St-Laurent et Plateau (1980); Canal Lachine (1990); Faubourg des Récollets (2000). Dans ce processus migratoire, la revitalisation du secteur Saint-Viateur Est depuis les années 2000 se démarque par le nombre et la densité d'occupants créateurs.



La revitalisation du secteur Saint-Viateur Est

Avec le déclin des manufactures textiles, les artistes se sont installés massivement dans les mégastructures qui caractérisent ce coin particulier du Mile End. Les créateurs ont redonné vie à ces immeubles industriels et, du même coup, ont insufflé à tout le secteur une nouvelle vitalité économique et culturelle. Les mégastructures présentent des caractéristiques qui permettent le déploiement des pratiques artistiques diverses (arts visuels, arts médiatiques, musique, danse, arts de la scène, métiers d'arts, pratiques interdisciplinaires, etc.) : loyers abordables, surfaces et fenestration appropriées aux activités créatives et proximité des services et des fournisseurs de tout genre.



Un des quartiers les plus créatifs au Canada

Aujourd'hui, le secteur possède une densité de travailleurs des arts et de la culture qui n'a pas d'égale au Canada. On estime aujourd'hui le nombre d'artistes et de travailleurs culturels qui y oeuvrent à plus de 800. Se caractérisant par une population artistique de sept fois supérieure à la moyenne canadienne (quartier H2T; Statistiques Canada 2006), le Mile End fait aujourd'hui figure de « destination créative » reconnue localement et internationalement.



L'embourgeoisement du quartier

Le caractère artistique du secteur Saint-Viateur Est déclenche depuis un certain temps des vagues d'intérêt et d'attrait spéculatifs qui contribuent à déloger les créateurs au profit de nouveaux projets immobiliers. À titre d'exemple, en mars 2008, l'immeuble du 5455 avenue de Gaspé a été vendu pour 8,086,486 \$; en juin 2011, le prix de vente est de 37,800,000 \$, à peine 3 ans plus tard. Cette montée du marché immobilier, couplée à une migration d'entreprises du centre-ville vers le Mile End, crée une pression à la hausse sur les loyers commerciaux (les baux commerciaux sont déterminés par le marché et ne sont pas réglementés). Bon nombre d'artistes, payant un tarif de location « industriel », ne peuvent absorber économiquement une telle augmentation, provoquant leur départ.

La sécurisation à long terme des espaces de création

Cet exode fragiliserait énormément la synergie créative que les artistes, les travailleurs culturels, les entreprises et organismes occupant les lieux ont créée. La dispersion de cette communauté vibrante représenterait aussi une perte énorme pour tous les artistes ayant investi temps et argent dans l'installation de leur espace de travail, en échange de baux à long terme. À titre d'exemple, le collectif d'ateliers 10e Nord (installé en 2006) au 5455 avenue de Gaspé a dépensé 18,000 \$ en matériaux et plus de 2,700 heures en main-d'oeuvre pour installer les murs et l'électricité. La sécurisation à long terme des espaces de travail abordables dans le secteur permettrait de préserver le dynamisme du Mile End, quartier pionnier et incubateur de la création montréalaise.

ÉTUDES du SECTEUR

Recensement des artistes et des travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est (décembre 2010)

Partenaires

- Pied Carré
- La Corporation de Développement Économique et Communautaire (CDEC) Centre-Sud/Plateau Mont-Royal
- L'arrondissement du Plateau Mont-Royal
- La Ville de Montréal
- Le Ministère de la Culture et des Communications et de la Condition féminine

Objectif

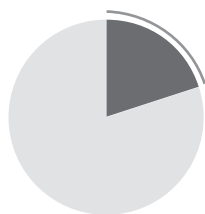
- Démontrer de façon précise et chiffrée l'importance de la présence des créateurs dans le secteur
- Estimer la surface locative présentement occupée par les créateurs
- Estimer les sommes engagées en location par les créateurs
- Développer une meilleure connaissance des particularités des locations d'espaces de création et de la durée des baux
- Faciliter le développement de futurs projets sur la base du regroupement d'artistes ou d'espaces de création

Lexique

Artiste : Créateur d'une oeuvre d'art.

Travailleur culturel : On entend par travailleurs culturels toutes personnes travaillant dans le champ culturel, c'est-à-dire les personnes oeuvrant dans les domaines suivants: architecture et design; arts de la scène; arts médiatiques; arts visuels; cinéma et audiovisuel; enregistrement sonore; livre et périodique; métiers d'arts; multimédia; patrimoine et institutions muséales; et radio et télévision.

QUELQUES RÉSULTATS



Environ 20 % des pieds carrés du secteur Saint-Viateur Est (plus de 430 000 pieds carrés) sont occupés par des travailleurs culturels et des artistes.



Plus de 800 artistes et travailleurs culturels partagent des espaces dans le secteur St-Viateur Est.



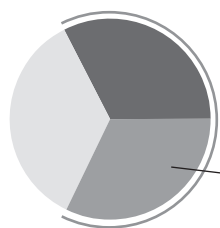
30 % des pieds carrés de l'édifice du 5455 avenue de Gaspé sont occupés par des artistes et des travailleurs culturels.

ÉTUDES du SECTEUR

Étude sur le développement culturel du secteur St-Viateur Est (février 2009)

Partenaires	• la CDEC Centre-Sud / Plateau Mont-Royal • la Ville de Montréal • Le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
Objectif	• Dresser un portrait socio-économique des artistes et des travailleurs culturels qui occupent actuellement les lieux créatifs du secteur
Méthodologie	• sondage en ligne (99 répondants créateurs du secteur) • groupes de discussions • entrevues avec des informateurs-clés

QUELQUES RÉSULTATS



un niveau élevé de précarité financière

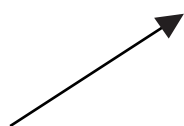
67,7 % d'entre eux ont un revenu personnel annuel moyen de moins de 30 000\$

35,4 % de moins de 20 000\$



un très haut niveau d'éducation

74,7 % d'entre eux ont un baccalauréat ou un diplôme supérieur



une forte croissance de créateurs dans le quartier

250 % de croissance entre 2000 et 2006

Quelques faits saillants

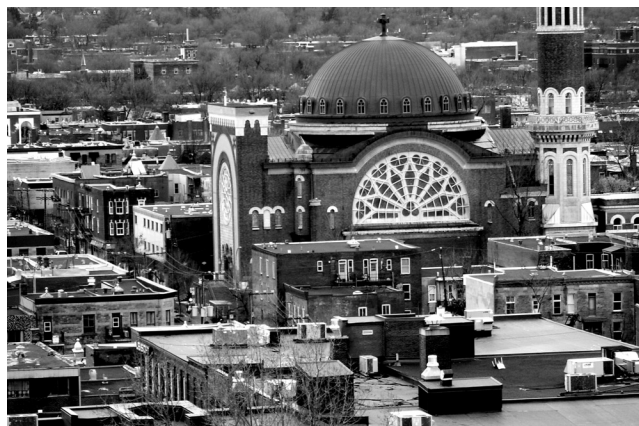
Janvier 2008 : Quelques années après l'arrivée des créateurs, pionniers de sa revitalisation, le secteur Saint-Viateur Est fait l'objet de l'annonce d'un investissement de près de 9 millions de dollars par la Ville de Montréal et l'arrondissement du Plateau Mont-Royal dans le cadre du programme Imaginer - Réaliser Montréal 2025.

2008 - 2009 : Un des membres du conseil d'administration de Pied Carré siège sur le comité Ateliers, organisé par Culture Montréal. Ce comité avait pour but de développer un cadre d'intervention sur la problématique entourant l'implantation et la pérennité d'ateliers d'artistes et d'artisans (en arts visuels, métiers d'art et art numérique) sur le territoire montréalais.

Hiver 2008 - Printemps 2009 : Le Comité des citoyens du Mile-End organise une grande démarche de participation citoyenne sur le développement du secteur Saint-Viateur Est qui se conclut par un Forum citoyen (avril 2009) auquel participent plusieurs des futurs membres de Pied Carré. Les conclusions de cette démarche soulignent la forte volonté citoyenne de préserver la vocation culturelle du quartier. Issu du Forum citoyen, le regroupement Pied Carré mis en place est le tout premier, à notre connaissance, où les artistes travaillent de pair avec les citoyens pour l'épanouissement, la préservation et le développement de leur quartier.

Été 2009 : Participation des membres de Pied Carré à L'Étude sur le développement culturel du Secteur Saint-Viateur Est, commandée par le Service de la culture de Montréal et pilotée par la CDEC Centre-Sud / Plateau-Mont-Royal, porte sur l'occupation créative dans le secteur afin de dresser le portrait socio-économique des artistes et des travailleurs culturels qui occupent actuellement les lieux créatifs du secteur.

2010 - Maintenant : Participation aux différents comités du quartier: Comité des citoyens du Mile End, Comité de revitalisation du Secteur Saint-Viateur Est (Arrondissement, Comité des citoyens du Mile End, Quartier Général, CDEC, etc.), Amis du Champ des Possibles, Journée de « bon voisinage » et Coalition pour le Bain St-Michel.



Printemps - été 2010 : Participation et suivi du Comité des experts mis en place par la CDEC Centre-Sud / Plateau Mont-Royal visant à réfléchir sur l'avenir du secteur Saint-Viateur Est, ainsi que sur les meilleures solutions de pérennisation des espaces culturels, adaptées aux réalités et à l'actualité du secteur.

Été - automne 2010 : Demande et obtention d'une subvention de la Fondation Béati afin de permettre la mise en place d'un premier budget de fonctionnement et l'embauche de la coordonnatrice de Pied Carré.

Automne 2010 : Dossier des évictions au 5555 de Gaspé: rencontres et suivi d'urgence, participation au comité ad hoc mis sur pied pour éviter de pareilles récurrences, envoi de lettres au service des incendies conjointement avec le Comité des citoyens du Mile End.

Hiver 2011 : Tenue d'une soirée de discussion autour d'exemples internationaux qui proposent des solutions pour la préservation des espaces de création.

Printemps 2011 : Tenue du Café citoyen Les arts à la rencontre des citoyens en collaboration avec le Comité des citoyens du Mile End.

Printemps 2011 : Projet et exposition photographique Radiographie du secteur de la création au Café Falco qui documente les créateurs et des espaces qu'ils occupent dans le quartier.



Printemps 2011 : Participation de Pied Carré aux Ateliers Portes Ouvertes et organisation d'une visite guidée grand public sur l'histoire et le contexte actuel du secteur et des exemples d'ailleurs.

Printemps 2011 : Organisation d'un atelier gratuit sur les baux commerciaux en collaboration avec la Clinique juridique du Mile End.

2011 : Participation au Recensement des artistes et des travailleurs culturels du secteur Saint-Viateur Est (partenaires : Corporation de Développement Économique et Communautaire (CDEC) Centre-Sud/Plateau Mont-Royal, Ville de Montréal et Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Maintenant : Collaboration avec la CDEC-Centre-Sud / Plateau-Mont-Royal pour l'élaboration d'un mémoire Jeter les bases d'une consolidation des ateliers d'artistes : Recommandations pour le secteur Saint-Viateur Est.

Maintenant: Il n'y a toujours pas d'engagement ou de plan stratégique de la part de la Ville de Montréal en ce qui a trait aux ateliers d'artistes et les espaces de création abordables.



Ateliers Portes Ouvertes (2011), photo Suzanne Joos



Partenaires

Pied Carré reçoit l'appui financier de la Fondation Béati, de la CDEC Centre-Sud / Plateau Mont-Royal et du Comité des citoyens du Mile-End.

Contact

Raphaëlle Aubin, coordonnatrice de Pied Carré
tel : 438.879.4970

courriel : regroupementpi2@gmail.com

site web : www.regroupementpi2.org

Facebook : www.facebook.com/PiedCarreMtl

Twitter : <http://twitter.com/#!/regroupementpi2>

MERCREDI 18 AVRIL 2012

LE DEVOIR.com

Libre de penser

[Accueil](#) > [Culture](#) > [Actualités culturelles](#) > **Ateliers d'artistes: une initiative pour contrer l'éternel déménagement**

Ateliers d'artistes: une initiative pour contrer l'éternel déménagement

Le quartier Saint-Viateur recense désormais 800 artistes et travailleurs culturels, soit la plus haute densité artistique de la métropole

Catherine Lalonde 8 août 2011 Actualités culturelles



Photo : Annik MH De Carufel - Le Devoir

Sébastien Cliche, un artiste multidisciplinaire qui a son atelier dans l'édifice du 5455, de Gaspé, est un des nombreux locataires de l'endroit qui pourrait être affecté par un changement de vocation de l'édifice.

À RETENIR

Renseignements:
www.regroupementpi2.org.

C'est dans les ateliers d'artistes que naissent une bonne part des œuvres, surtout, bien sûr, en art visuel. Souvent sis dans des espaces industriels, semi-squats de mégastructures, pour garder de bas loyers, les artistes doivent souvent changer d'adresse. L'organisme Pied Carré lutte pour contrer cet éternel nomadisme.

Le regroupement des créateurs du Secteur Saint-Viateur, Pied Carré, a vu le jour en 2010. Né en partie du forum des citoyens du Mile-End, qui voulait garder, mixité sociale oblige, des artistes dans le quartier, et en partie pour mettre fin aux déménagements constants des ateliers d'artiste.

Car, en quelques années, le Mile-End est devenu un des secteurs très branchés de Montréal. «Au début des années 2000, le coin est devenu populaire pour les artistes et les travailleurs culturels», expliquait Raphaëlle Aubin, coordonnatrice de Pied Carré, il y a quelques semaines en entrevue téléphonique

avec Le Devoir. L'arrivée des bureaux d'Ubisoft en 1997, à l'intersection Saint-Laurent et Saint-Viateur, a donné un coup de fouet au développement. Quelques années plus tard, plusieurs artistes évincés du 1591, rue Clark et du 10, Ontario Ouest rejoignent la zone. Ironiquement, le 10, Ontario, qui loge maintenant des condos de luxe, est baptisé Lofts des Arts... depuis qu'il ne loge plus aucun artiste.

Difficile d'échapper à la «condoïsation» de Montréal. Mathieu Beauséjour, du conseil d'administration de l'artistique Centre Clark, a vécu au tournant des années 2000 cette première migration forcée. Migration qui fait que ledit Centre Clark a désormais pignon sur... de Gaspé. «Les ateliers d'artistes sont toujours coincés dans le rapport à l'urbanisme. Les migrations sont brusquées, pas naturelles. Quand [Minco] a acheté le 1591, Clark, on a eu six mois pour sortir. Pas évident quand on connaît la problématique des ateliers. Il faut une bonne fenestration, qui laisse entrer la lumière naturelle. De l'eau courante. Un lieu où on peut faire du travail un peu salaud, à proximité des grands centres, tant pour s'approvisionner [dans les quincailleries ou les boutiques d'art spécialisées]. Et il faut une communauté autour: quand j'ai de la menuiserie à faire, poursuit Beauséjour je n'ai qu'à aller dans un autre atelier. J'ai un paquet de ressources dans un réseau de 150 mètres autour de moi.»

Les ateliers, désormais, abritent plâtre et scie sauteuse autant que pots et pinceaux. Se regroupent alors naturellement, autour de la rue Saint-Viateur, de nombreux artistes. «Quand j'ai quitté le Vieux-Montréal, indique l'artiste Pierre Przysieniak, ça faisait 20 ans qu'il y avait des ateliers dans le secteur. Là, ça fait 10 ans qu'on est dans le coin Saint-Viateur. Il semble avoir une accélération.»

Une destination créative

Le quartier Saint-Viateur recense désormais 800 artistes et travailleurs culturels, soit la plus haute densité artistique de la métropole. «Le secteur est un des seuls endroits du Plateau qui a une telle densité de mégastuctures immobilières. C'est unique, certains coins de rue ont même l'air un peu soviétique, carrément communiste d'architecture», précise Raphaëlle Aubin. Dans les immeubles du 5445, Casgrain, du 5455, de Gaspé et du 5333, Casgrain, les artistes et travailleurs de la culture occupent de 14 à 30 % de la superficie. Au point où le quartier, branché, se définit comme une destination créative. Conséquence: augmentation des loyers et difficulté à obtenir des baux à long terme, sans lesquels il est risqué de procéder aux aménagements d'espace.

Peut-on déduire que les artistes seraient un instrument de revitalisation urbaine? «C'est indirect, on ne parle pas ici de cause à effet, mais oui: ils ont l'oeil, ils font du spot zoning et prennent pied avant tout le monde dans les nouveaux quartiers», indique Guy Bellavance. Ce chercheur de l'Institut national de la recherche scientifique a étudié, en 2008, les ateliers dans l'écosystème montréalais. «Alors qu'à Vancouver et Toronto, on assiste à un exode rural des ateliers, près de la moitié des artistes du Québec sont sur l'île de Montréal. La ville était un centre industriel, et, depuis sa reconversion de la fin des années 70, les ateliers permettent la survie, l'entretien même, d'édifices à valeur patrimoniale.»

À ses yeux de chercheur, il est étonnant de voir à quel point la migration des ateliers, au fil du temps, reste dans un secteur défini, autour des grands axes: Vieux-Montréal, boulevard Saint-Laurent, Canal Lachine. «Ce qui est frappant c'est de voir comment un même édifice est converti et reconverti au fil du temps. Depuis les manufactures du XIX^e siècle, certains ont changé de vocation et de noms pas moins de dix fois.» Pour Guy Bellavance, une question demeure. «Pourquoi ne pas faire du neuf? Les artistes se trouvent toujours à travailler dans le vieux. Attention, je ne crois pourtant pas aux modèles à la Walt Disney des cités des artistes, genre Distillery District à Toronto, qui deviennent des lieux touristiques. Mais regardez notre Quartier des spectacles: y'a pas d'artistes. Y'a une quantité de lieux de production, de diffusion, de galeries, mais pas d'ateliers, peu de studios.»

Un statut de locataire

Une part de la problématique, selon le spécialiste de la sociologie et de l'histoire des institutions

culturelles, vient de ce que les artistes ne deviennent pas propriétaires. Leur statut de locataire les coince. «Acheter une mégastructure, c'est de la gestion! répond Mathieu Beauséjour pour le Centre Clark. Notre premier mandat est de produire de l'art. Et pour les projets d'immobilisation culturels, les records de vitesse qu'on a vus, toujours en région, sont des délais de cinq ans.» Cinq ans, en immobilier à Montréal, c'est une coûteuse éternité.

Ainsi, l'édifice du 5455, de Gaspé, acheté 8 millions en 2008, vient d'être racheté par Allied Proprieties pour 37,8 millions de dollars. L'objectif du nouveau propriétaire, qui n'a pas rappelé Le Devoir, est de pousser les revenus annuels au cours des 36 prochains mois, selon un communiqué diffusé par ce «promoteur d'environnements de bureaux urbains».

Pour Pied Carré, il s'agit d'un bon moment pour s'asseoir, avec ce nouveau propriétaire et la Ville de Montréal, pour assurer une place aux artistes. «On est étonné de la réceptivité du nouveau propriétaire. Maintenant on veut convaincre tout le monde d'agir, vraiment, au lieu de juste parler de ce Montréal, métropole culturelle. On a, depuis quelques années, plusieurs aveux d'intérêts et d'intentions, mais pas d'actions encore. Il faut que ça bouge», lâche Raphaëlle Aubin. Les artistes du secteur sont déjà mobilisés, informés, prêts à réagir. Si besoin est.

artiste, quartier, Montréal, rue Saint-Viateur, atelier

Haut de la page

Recommander

37

Tweeter

23

0

Artistes contre entreprises? Le Mile-End à un tournant

Publié le 15 octobre 2011 à 05h30 | Mis à jour le 15 octobre 2011 à 05h30



Illustration, La Presse

Avec ses mastodontes de béton hérités de l'industrie textile, le Mile-End n'a rien à voir avec le centre-ville et ses gratte-ciel modernes. Pourtant, les gros promoteurs immobiliers lorgnent de plus en plus les anciennes manufactures du quartier, qui offrent un immense potentiel de conversion en bureaux. Un développement qui inquiète au plus haut point les artistes du secteur.

De l'extérieur, c'est le calme plat. Les gros immeubles cubiques du secteur St-Viateur Est, dans le quartier Mile-End, semblent presque à l'abandon tant ils sont défraîchis. Les rares piétons apparaissent minuscules à côté de ces mastodontes d'une douzaine d'étages.

Malgré leur aspect rebutant, ces anciennes manufactures sont de plus en plus prisées par les promoteurs. Le rachat en juin du 5455, rue de Gaspé, par le fond de placement Allied Properties, a marqué un tournant dans la dynamique immobilière du quartier.

Allied a allongé 37 millions de dollars pour mettre la main sur l'édifice de 530 000 pieds carrés - l'équivalent d'une demi-Place Ville-Marie. C'est trois fois plus que ce qu'avait payé le précédent propriétaire, Cancorp, en 2008. Un investissement qui rapportera de bons dividendes, croit le président du fonds, Michael Emory.

«La demande pour ce type de locaux, s'ils sont bien rénovés, est très significative, d'autant qu'il y a de moins en moins de gros blocs d'espace contigus à Montréal», fait-il valoir à *La Presse Affaires*.

Allied injectera 7 millions d'ici trois ans pour rénover cet édifice «très laid de l'extérieur», de l'aveu de M. Emory. Le fonds, qui a acquis plusieurs immeubles à Montréal ces dernières années, espère ainsi attirer des locataires majeurs qui pourront occuper de gros blocs d'espaces. «Nous n'allons pas vider l'immeuble pour le relouer ensuite, dit-il. On va probablement investir massivement dans certaines parties du bâtiment, et espérer des hausses (de loyer) en conséquence. Cela se fera graduellement.»

Si le potentiel de l'immeuble fait saliver le président d'Allied, sa revente inquiète au plus haut point les artistes du quartier. Le secteur Saint-Viateur Est - délimité par les rues Casgrain, de Gaspé, Saint-Viateur et Maguire - est un haut lieu de création

pour les artistes de tout acabit, attirés ici dans les années 1990 et 2000 par les loyers dérisoires des anciennes usines textiles. Le petit quadrilatère regroupe environ 800 artistes, et le «5455», comme ils l'appellent, constitue en quelque sorte leur quartier général.

Or, les peintres, sculpteurs et autres artistes visuels craignent d'être évincés au fur et à mesure que leurs baux arriveront à échéance. Déjà, une bonne partie d'entre eux ne possèdent plus qu'un bail mensuel dans l'immeuble. «On a rencontré le propriétaire, il a montré une volonté de garder des espaces de création dans l'immeuble, mais la question est?: comment peut-on négocier avec un fonds de placement immobilier qui a des actionnaires?» questionne Raphaëlle Aubin, coordonnatrice de Pied Carré, qui représente les créateurs du secteur. Équilibre précaire

Le cas du «5455» illustre bien l'équilibre précaire du secteur Saint-Viateur Est. L'ancien quartier industriel, enclavé entre un chemin de fer et la partie résidentielle du Plateau Mont-Royal, a commencé à reprendre vie il y a 14 ans, quand le géant du jeu vidéo Ubisoft s'est installé à l'angle du boulevard St-Laurent et de la rue Saint-Viateur. Les activités du studio ont sans cesse pris de l'ampleur depuis, au point où le groupe emploie aujourd'hui 2100 personnes.

Les entreprises du secteur du divertissement et de la publicité ont emboîté le pas à Ubisoft ces dernières années et côtoient aujourd'hui les artistes visuels et musiciens dans les anciennes fabriques. La cohabitation est pour le moment relativement harmonieuse, mais l'équilibre pourrait vite être rompu.

L'inquiétude de plusieurs, c'est que le rachat - et la reconversion - d'immeubles comme le «5455» écarte les artistes au profit d'entreprises traditionnelles. Des sociétés capables de payer des loyers beaucoup plus substantiels.

Un embourgeoisement trop brutal serait toutefois nuisible aux grands groupes immobiliers, croit Richard Ryan, conseiller d'arrondissement du district Mile-End pour Projet Montréal. «Si Allied veut attirer des bureaux plus luxueux, dans le fond, son appât, ce sont les artistes du Mile-End. C'est un double jeu?: oui, ils paient de bas loyers, mais en même temps, ils contribuent à attirer des entreprises dans le coin.»

Selon M. Ryan, certains créateurs ont déjà plié bagage ces derniers mois devant la crainte d'être évincé de leurs ateliers. «Avoir 800 artistes dans le quartier, ça a l'air beaucoup, mais ils peuvent s'en aller très vite. Le mouvement est déjà commencé.»

De plus en plus inquiet, le regroupement Pied Carré tiendra dans 10 jours une conférence de presse pour interpeller les élus à l'importance de maintenir dans le Mile-End la plus importante concentration d'artistes au Canada.

Selon Julie Faubert, une artiste visuelle qui occupe un studio au 12e étage du «5455», l'inaction «est complètement ridicule de la part d'une ville qui se dit culturelle». Le maintien des artistes dans le quartier devient de plus en plus urgent, avance-t-elle, car il sera impossible de recréer une telle concentration une fois que tout le monde se sera dispersé aux quatre coins de la ville.

Allied se défend

Le fonds de placement immobilier Allied, qui possède notamment l'édifice PECK où loge Ubisoft, se défend de vouloir évincer tous les artistes du 5455, de Gaspé. «On va renverser le ratio entre les locataires à long terme et ceux à court terme, en en ayant un peu plus à long terme, affirme le président Michael Emory. Il y a énormément de place dans l'immeuble pour garder les artistes.»

Allied pourrait louer de nouveaux locaux à Ubisoft dans le 5455, indique M. Emory. Le dirigeant dit par ailleurs négocier un bail «qui pourrait être très lucratif», sans nommer le locataire potentiel.

Chose certaine, Allied garde l'oeil ouvert pour faire d'autres acquisitions dans le Mile-End. «En ce moment, nous sommes plus réactifs que proactifs, le temps d'absorber le 5455, dit M. Emory. Mais si une propriété devient disponible, nous voulons vraiment regarder cela de près, car nous croyons vraiment au développement à long terme de ce secteur.»

Pas de lien vers le métro

La rue Saint-Viateur Est s'est refait une beauté depuis l'an dernier, avec ses nouveaux trottoirs et son mobilier urbain rafraîchi. Mais un élément manque encore à la revitalisation de la partie Est du Mile-End: un lien piéton direct avec le métro Rosemont.

À l'heure actuelle, les travailleurs et résidants du quartier doivent traverser illégalement le chemin de fer du Canadien Pacifique (CP) pour se rendre au métro, ou encore faire plusieurs détours qui rallongent le trajet. Les négociations entre la Ville, l'arrondissement et le CP (propriétaire de la voie ferrée) sont si laborieuses que le dossier fera l'objet d'une médiation devant l'Office des transports du Canada, indique le conseiller d'arrondissement Richard Ryan.

Entre-temps, le CP continue de distribuer des contraventions aux piétons qui s'aventurent sur la voie. Ce retard jette un peu d'ombre sur la rénovation du secteur Saint-Viateur Est du Mile-End, délimité par le boulevard Saint-Laurent à l'ouest, la rue Saint-Denis à l'est, la voie ferrée au nord et la rue Maguire au sud.

Depuis 2009, la Ville a investi quelque 9 millions pour améliorer les infrastructures. «?On voit que le secteur se dynamise, avec les nouvelles terrasses sur Saint-Viateur?», fait valoir Philippe Sabourin, chargé de communications à la Ville.

Partager

Recommander

59

Tweeter

8

0

Mile End takes bold action to protect artists

Zoning law aims to limit real-estate speculation

BY MARIAN SCOTT, THE GAZETTE MARCH 6, 2012



Painter Isabelle Anguita, who recently had to move her studio, says a Plateau Mont Royal borough bylaw gives new hope to hundreds of artists who need reassurance that they have a future in the Mile End neighbourhood.

Photograph by: Dave Sidaway, THE GAZETTE

MONTREAL - It's a familiar pattern: Artists move into a declining district, the area becomes trendy and then the artists are pushed out by soaring property values and real-estate speculation.

On Monday, the Plateau Mont Royal borough stepped in to ensure that fate will not befall some 800 artists who have studios in Mile End's former textile district.

"No other borough has taken such audacious measures" to protect cultural industries, borough mayor Luc Ferrandez told a news conference in a one-time factory in the industrial sector east of St. Laurent Blvd. and south of the CN tracks beside Rosemont Blvd.

The borough approved a new interim zoning bylaw that limits new businesses and residential projects in parts of the former industrial zone, protects a nearby Carmelite convent, officially creates a park and encourages street-level businesses.

Public consultations on the future of the St. Viateur district will be held in May and June, and the

borough plans to adopt a new urban plan for the area next year, Mile End councillor Richard Ryan said.

No zoning bylaw “alone can halt speculation,” Ryan said. But the measures will make it easier for artists to stay in the district, which has the highest concentration of cultural activities in the city, with one-third of some former industrial buildings occupied by artists’ studios, he said.

The area is also a mecca for high-tech firms like video-game giant Ubisoft, headquartered on St. Laurent Blvd.

In other neighbourhoods like St. Henri, Point St. Charles and along the Main, artists’ lofts have given way to condos and high-end businesses.

“We don’t want to see the same thing happen here,” city councillor Alex Norris said.

“The very people who made the neighbourhood attractive in the first place end up getting crowded out.”

The new zoning amends the city’s urban plan to recognize the importance of the creative economy and limits heights and densities to that of the district’s existing buildings. While a grandfather clause protects current companies, the new rules bar warehouses, wholesalers, transport firms and heavily polluting industries from moving in. New occupants are limited to 500 square metres.

Isabelle Anguita, a painter who has lived and worked in the neighbourhood for 18 years, said the measures provide new hope.

“We need to reassure artists that they have a future in the neighbourhood,” said Anguita, a member of Au Pied Carré, a collective fighting to save the district’s artistic vocation.

She rents a studio at 5455 de Gaspé Ave. since being forced to move out of her last loft by a rent increase. “We all rent by the month, so it’s very precarious,” she said.

Most artists pay from \$6 to \$10 per square foot annually.

Pierre Przysieznik, a board member of Au Pied Carré, welcomed the measures.

“This is eloquent and wonderful proof of engagement towards artists,” he said.

“Finally, a level of government is saying we do need these people around.

“I hope it will be encouragement for other levels of government.”

mascot@montrealgazette.com

© Copyright (c) The Montreal Gazette

MERCREDI 18 AVRIL 2012

LE DEVOIR.com

Libre de penser

[Accueil](#) > [Culture](#) > [Actualités culturelles](#) > **Premiers pas pour protéger les ateliers d'artistes du Mile-End**

Premiers pas pour protéger les ateliers d'artistes du Mile-End

Frédérique Doyon 6 mars 2012 Actualités culturelles

Les travailleurs culturels du Mile-End, ce quartier de Montréal le plus densément peuplé d'artistes au pays, respirent mieux. L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a adopté hier des règlements visant à modifier le plan d'urbanisme dans le secteur névralgique de Saint-Viateur Est afin de protéger les ateliers d'artistes. Ce règlement impose carrément un moratoire sur le développement résidentiel.

«Ces mesures visent essentiellement à préserver et à soutenir le développement des ateliers d'artistes, à mettre en place les conditions favorables pour une économie créative de pointe et à haute valeur ajoutée et à préserver la mixité des usages dans le secteur», a renchéri Richard Ryan, conseiller d'arrondissement du Mile-End. Car les artistes deviennent en fait les victimes de l'attrait qu'ils ont généré dans le quartier, a aussi reconnu le maire de l'arrondissement, Luc Ferrandez.

Le secteur du quartier Mile-End visé par les règlements s'étend des avenues Casgrain à De Gaspé, entre les rues Bernard Est et Maguire. Il s'agit essentiellement de sept gros édifices — d'anciennes manufactures occupées à 20 % par des artistes, des artisans et des travailleurs culturels —, que l'arrondissement veut réserver à une diversité d'emplois, tel qu'ils le sont actuellement.

En plus d'y interdire toute construction et conversion à des fins résidentielles, les nouveaux règlements limitent certains usages et superficies à ceux fixés par les entreprises occupantes actuelles. Tout nouveau locataire ne pourra donc occuper plus de 500 mètres carrés et devra respecter l'usage (culturel ou autre) du précédent occupant. Ce moratoire durera un an, le temps de mener une consultation publique et de faire rapport en vue de la modification au plan d'urbanisme. Bref, l'arrondissement s'engage à préserver l'écosystème actuel à la mesure de ses capacités.

«C'est une solution partielle, mais un message clair et à la communauté et à tous les intervenants et partenaires dans le secteur», commentait hier l'artiste Pierre Przysieznik, qui préside aussi Pied carré, un regroupement de créateurs qui oeuvre à préserver et à bonifier les espaces de création dans le Mile-End. En octobre dernier, l'organisme lançait un appel à l'aide à cet effet à la Ville de Montréal et au gouvernement du Québec.

À l'instar d'autres artistes et groupes culturels, M. Przysieznik a déjà déménagé quatre fois dans ce fameux secteur Saint-Viateur Est. L'édifice du 5455, avenue De Gaspé, qui a longtemps appartenu au même propriétaire, s'est vendu huit millions de dollars en 2008, puis 37,8 millions en juin dernier. Les baux, renouvelés autrefois tous les cinq ans, le sont parfois tous les mois.

Il souhaite maintenant que les autres instances (la ville-centre, ses services de culture, d'urbanisme et de développement économique et le gouvernement du Québec) emboîtent le pas à l'arrondissement.

artiste, résidence, Mile-End



March 5, 2012 5:06 PM - General - Economic News, Trends & Analysis
- Municipal Government News - Life & Society

Annonce d'un zonage intérimaire dans le Mile-End : Pied Carré se réjouit de la décision de l'arrondissement

MONTREAL, le 5 mars 2012 /CNW Telbec/ - Pied Carré se réjouit de la décision de l'arrondissement Plateau-Mont-Royal d'instaurer un zonage intérimaire dans le secteur Saint-Viateur Est (Mile End) : ces initiatives préliminaires contribueront à assurer et à conserver la mixité d'usages et de fonctions qui qualifie encore le secteur, incluant la présence des espaces de travail pour artistes, artisans et autres créateurs, celle des dernières manufactures de textiles, ainsi que l'implantation de petites entreprises innovatrices.

Une participation active de tous les groupes concernés aux consultations publiques qui auront lieu au cours des prochains mois permettra de raffiner et de préciser ces nouveaux règlements d'urbanisme afin d'assurer un **respect mutuel des besoins et des potentiels des communautés locataires actuelles et éventuelles. Pied Carré encourage donc toute la communauté à investir ces plateformes de discussion collective afin de s'assurer** que le quartier reflète les valeurs de mixité, de diversité, de durabilité et de responsabilité collective qui l'ont caractérisé jusqu'ici.

Les actions et les efforts de l'arrondissement pour conserver une mixité dans ce pôle d'emploi où la communauté créative est actuellement fragilisée par la spéculation immobilière est un geste important qui devrait, selon Pied Carré, servir d'exemple et d'inspiration aux autres paliers gouvernementaux concernés par cette situation. Ces initiatives de l'arrondissement sont un des premiers efforts déployés par les pouvoirs publics allant dans le sens d'une plus grande collaboration entre le milieu de l'urbanisme et celui de la culture et ce, dans le but de **freiner la transformation homogène du quartier en édifices à bureaux de grandes superficies**. Le développement de ces règlements constitue l'amorce d'une réflexion collective portant sur le rôle que peut jouer l'urbanisme dans la sauvegarde de la mixité (qui, comme l'espère Pied Carré, rimera avec équité) économique, sociale et culturelle, ainsi que dans la conservation des espaces de création dans les quartiers centraux d'une ville se définissant en tant que métropole culturelle.

Le secteur Saint-Viateur Est compte près de **450 000 pieds carrés** occupés par plus de **800 artistes visuels, médiatiques, sonores, interdisciplinaires, designers, musiciens, artisans ou travailleurs culturels de petites entreprises et d'organismes à but non lucratif**, ce qui en fait une des plus grandes concentrations géographiques d'artistes et de travailleurs culturels au Canada. Ces espaces de création sont des **lieux de travail**, lieux qui demeurent essentiels au déploiement des activités professionnelles de cette communauté et au maintien du dynamisme et du rayonnement artistique, créatif, culturel de *Montréal, métropole culturelle*, à l'échelle nationale et internationale.

La spéculation change toutefois très rapidement le visage de cet ancien secteur industriel que les artistes, depuis le tout début des années 2000, ont grandement contribué à revitaliser. À titre d'exemple, l'immeuble du 5455 avenue de Gaspé dont 30 % des occupants sont des artistes et des travailleurs culturels a été acheté pour 8 millions \$ en 2008 et revendu pour 37,8 millions \$ en juin 2011. Derrière ces façades de béton, la communauté créative actuelle ne peut lutter contre les vagues de spéculation immobilière engendrées et stigmatisées par le cachet artistique bâti et mis en place depuis plus de dix ans par la communauté de créateurs que nous représentons et défendons. Il est donc essentiel que des règlements d'urbanisme soient implantés afin de conserver la mixité d'un quartier et la richesse d'un **écosystème créatif** qui *existe déjà* et qui a été créé, à coups de lourds investissements personnels et collectifs, organiquement, sans planification, et - rappelons-le - sans intervention gouvernementale.

Pied Carré croit que le secteur Saint-Viateur Est possède un potentiel énorme pour mettre en place une **multitude de solutions** afin de sécuriser ces divers espaces de travail en partenariat avec la communauté créative, citoyenne et les différentes parties prenantes culturelles, communautaires, publiques et privées. Il est important de rappeler que toutes ces solutions travaillent parallèlement et sont nécessaires à la sécurisation de la situation professionnelle de

ORGANIZATION PROFILE

Pied Carré

[More on this organization](#)

l'ensemble des créateurs occupant le secteur. Ces initiatives - projets d'acquisition, ententes à long terme avec des entreprises privées et des promoteurs implantés dans le secteur (regroupement par étage, baux de longue durée, etc.), modification de zonage, etc. - consolideront notre secteur en tant que foyer de création et de diffusion reflétant les besoins et les réalités de la communauté créative des plus diversifiées qu'est celle du Mile End.

Enfin, soulignons l'importance de la **responsabilité sociale des grandes entreprises et des promoteurs** dans le développement des différents quartiers de notre ville. Pi2 envisage avec enthousiasme la possibilité de raffiner et de repenser ensemble les règlements d'urbanisme proposés par l'arrondissement et de partager ses réflexions sur un avenir durable, créatif et socialement responsable pour le quartier. En espérant que cette initiative urbanistique innovatrice sache en inspirer de nouvelles, nous réitérons notre soutien à l'arrondissement.

+

Issu d'une mobilisation citoyenne, **Pied Carré** est un OBNL qui agit pour le maintien, la conservation et la bonification des espaces de création dans le secteur Saint-Viateur Est (Mile End). Fondé en janvier 2010, Pied Carré cherche à tisser des liens forts entre la communauté et les créateurs (artistes, musiciens, designers, artisans ou représentants d'ateliers collectifs, de petites entreprises et d'organismes du secteur créatif), et vise à freiner l'exode des artistes du quartier qu'ils ont fortement contribué à revitaliser. Avec son approche et son expérience du terrain, ses liens directs avec la communauté de créateurs du secteur Saint-Viateur Est, Pied Carré travaille d'arrache-pied et poursuit ses efforts avec les parties prenantes et les décideurs publics pour élaborer et faciliter la **mise en place de solutions pour le maintien, la consolidation et le développement des espaces de création**.

Renseignements :

Raphaëlle Aubin, coordonnatrice de Pied Carré

www.regroupementpi2.org

regroupementpi2@gmail.com

438.879.4970

Shortened URL <http://cnw.ca/O9OG>

**Ateliers d'artistes sur le Plateau-Mont-Royal :
la pérennité des pôles de création, c'est l'affaire de tous.**

Montréal, le 6 mars 2012 – Culture Montréal profite de l'annonce, par les élus du Plateau-Mont-Royal, de la mise en place d'une réglementation intérimaire visant la préservation des ateliers d'artistes dans le secteur Saint-Viateur Est pour rappeler que la pérennité des pôles de création, si essentielle à la vitalité de Montréal à titre de métropole culturelle, passe non seulement par la réglementation d'urbanisme mais par un ensemble d'initiatives et de mesures qui interpellent l'ensemble des acteurs sur le territoire.

« La mise en place d'une réglementation intérimaire incarne d'abord la volonté des élus du Plateau-Mont-Royal de protéger l'activité culturelle et de mettre en valeur le patrimoine dans ce que l'on sait être le quartier qui possède la plus haute densité d'artistes au Canada, commente **Anne-Marie Jean**, directrice générale de Culture Montréal. Le geste en soi est rassurant et constitue une contribution notable aux efforts déployés, depuis plusieurs années, par un nombre important de citoyens qui voient en la présence des artistes et du milieu créatif une richesse et un avantage majeurs pour ce secteur de la ville. »

Toutefois, la réglementation d'urbanisme n'est pas une panacée et ne pourra, à elle seule, assurer la rétention des 800 créateurs qui donnent au quartier Saint-Viateur Est sa couleur et sa vitalité. Culture Montréal est donc d'avis qu'une action synergique, de la part de tous les partenaires du développement local, s'impose. La pérennisation des pôles de création et de production artistique passe par des initiatives collaboratives concrètes, le tout s'appuyant sur une vision commune portée par les citoyens, les créateurs, les acteurs économiques locaux, le secteur privé et les élus de tous les paliers de gouvernement. « À titre d'exemple, nous sommes d'ardents promoteurs de l'accès à la propriété collective d'ateliers, car nous croyons que c'est la réponse optimale à l'exode et à la dispersion des créateurs – dispersion qui constituerait, dans le cas de Saint-Viateur Est, une perte inimaginable. C'est à des solutions de ce genre que nous travaillons avec les partenaires de la métropole culturelle », précise Anne-Marie Jean.

Rappelons que la réglementation intérimaire adoptée hier comprend : la création d'un « secteur d'emplois » dans la zone visée, ce qui viendrait freiner le déploiement de complexes résidentiels ; des mesures favorisant l'implantation de petites entreprises (occupant des locaux de 500 m² ou moins, à l'exception des ateliers d'artistes, qui peuvent occuper un espace plus grand) ; l'inclusion du Champ des possibles à la carte des parcs et espaces verts du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal ; la protection patrimoniale du monastère des Carmélites ; et une plus grande occupation, au rez-de-chaussée des édifices visés, par des entreprises et organisations ouvertes au public. Avant d'être officiellement adoptée en vue d'une inclusion au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal, la

réglementation doit faire l'objet d'une consultation publique prévue au mois de mai 2012. Culture Montréal compte y participer.

Sur Culture Montréal

Fondé en 2002, Culture Montréal est un mouvement citoyen et non partisan dont le mandat est d'affirmer le rôle central des arts et de la culture dans toutes les sphères du développement de Montréal. Par le biais d'activités de mobilisation, de communication, de recherche et de concertation, Culture Montréal contribue à édifier l'avenir de Montréal, métropole culturelle. L'organisation bénéficie du soutien de ses membres, du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, de la Ville de Montréal, de la Conférence régionale des élus de Montréal, du Conseil des arts et des lettres du Québec et du Cirque du Soleil.

– 30 –

Source :

Sandra O'Connor
Directrice des communications
Culture Montréal
514 845-0303, poste 21
514 962-5827 (cell.)
sandra.oconnor@culturemontreal.ca